



GDST Standards et lignes directrices pour l'interopérabilité des systèmes de traçabilité des produits de la mer Version 1.0

En résumé

Une traçabilité fiable et réaliste au niveau économique est devenue incontournable pour toute entreprise du secteur des produits de la mer qui souhaite rester « dans la course ». Qu'il s'agisse d'atteindre les objectifs de responsabilité sociale qu'elle s'est fixés ou de trouver des solutions à des questions d'ordre opérationnel telles que la maîtrise des chaînes d'approvisionnement ou la gestion des risques, elle doit pouvoir accéder rapidement et à tout moment à des informations valides concernant l'origine des produits qui circulent dans la filière.

Les nouvelles technologies numériques rendent l'objectif de traçabilité plus atteignable et abordable que jamais. Cependant, jusqu'à présent, le déploiement et l'efficacité de la traçabilité se sont heurtés à deux obstacles majeurs :

- i. L'absence de cohérence entre les exigences en matière d'information formulées par les gouvernements, les ONG ou les entreprises en aval est source de confusion ; en outre, elle augmente les coûts et peut démotiver les acteurs de la filière.
- ii. La multitude de systèmes de gestion informatisée incompatibles entre eux – ceci est le résultat d'initiatives prises sans concertation et de l'abondance de l'offre commerciale en la matière. Cette incompatibilité limite la circulation de l'information, entrave les relations d'affaires, et décourage de nouveaux fournisseurs et clients de se convertir à la traçabilité.

Afin de résoudre ces difficultés, une vingtaine de sociétés ont lancé en avril 2017 un forum, le « dialogue global sur la traçabilité des produits de la mer » (GDST). L'objectif de cette initiative dirigée par l'industrie était de proposer de nouveaux standards, aboutissant à **l'interopérabilité** et **l'amélioration de la fiabilité** de tous les systèmes de gestion de la traçabilité. Rapidement, le GDST a rassemblé une soixantaine d'acteurs originaires de nombreux pays et opérant à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

Actuellement, le **GDST est devenu l'un des plus importants forums de filière par le nombre et la diversité de ses membres**. Il inclut certains des plus importants acteurs de la branche, aussi bien des détaillants, marques, distributeurs que transformateurs. Depuis ses débuts, ce forum a été soutenu par deux grandes ONG internationales : le WWF et *l'Institute of Food Technologists (Global Food Traceability Center)*.

Après trois ans de travaux basés sur le consensus, le GDST vient de publier ses standards et lignes directrices pour l'interopérabilité des systèmes de traçabilité des produits de la mer 1.0.

Le document est constitué **de deux parties** :

1. Les standards identifiant **les informations minimales** qui doivent figurer et transiter dans une chaîne d'approvisionnement agréée par le GDST. Elles font l'objet d'une description technique détaillée dans la « *Basic Universal List of Key Data Elements* » qui couvre aussi bien les produits issus de la pêche que de l'aquaculture.
2. Les standards portant sur **les formats et nomenclatures à utiliser pour échanger des données** entre systèmes interopérables.

Techniquement parlant, GDST 1.0 est conçu comme une extension du **GS1 EPCIS**, le standard international de traçabilité très présent dans les chaînes d'approvisionnement de grandes marques et de grands distributeurs de produits alimentaires et non-alimentaires; il est par exemple déployé à grande échelle dans l'industrie pharmaceutique. Le GDST a « décortiqué » le GS1 et l'a **adapté aux spécificités des produits de la mer** tout en veillant à maintenir la compatibilité avec le GS1. Ainsi, les entreprises pourront intégrer le système dans une chaîne gérée selon les standards GS1 et ne se retrouveront pas liées à un système propriétaire.

Les standards du GDST **répondent de manière opérationnelle aux besoins du secteur** des produits de la mer et contribuent à garantir que les produits entrant dans la chaîne d'approvisionnement ont une origine légale. Ils donnent aux entreprises la capacité d'avoir une visibilité totale et permanente sur leur chaîne d'approvisionnement tout en **protégeant l'accès aux données sensibles**. En outre, ils permettent de faciliter les contrôles et les opérations de dédouanement des importations, notamment dans les cas où s'appliquent le *US Seafood Import Monitoring Program* ou la réglementation européenne sur la pêche INN.

Il est à souligner que le GDST **n'impose pas une solution universelle applicable à tous les contextes**. Il fournit des solutions standards suffisamment souples pour être implantées dans la plupart des systèmes propriétaires, jusqu'à ceux qui utilisent des technologies de pointe comme les *blockchains*. Il est évident que le déploiement de ces standards prendra du temps et que, pour certaines entreprises, une phase de transition sera nécessaire en fonction de leurs spécificités.

Dans le même esprit, GDST adopte une position équilibrée en matière de numérisation. Même si les chaînes de distribution digitales sont le futur du secteur des produits de la mer, de nombreux opérateurs restent dépendants de systèmes basés papier et subissent de ce fait un désavantage face à la concurrence. Mais la digitalisation reste un défi, et plus particulièrement pour les petits opérateurs des pays en développement. Pour cette raison, le GDST **n'exige pas une digitalisation complète des opérations internes** ; il se concentre plutôt sur les transferts de données entre intervenants de la chaîne d'approvisionnement.

Les standards GDST sont **techniquement robustes et ont été testés en situation réelle d'utilisation** ; ils ont notamment été soumis à des Hackathons et ont été déployés dans le cadre de projets pilotes dans différents contextes d'utilisation. Cette phase de test a mobilisé de nombreux experts et parties prenantes, y compris des prestataires qui se sont déjà lancés dans l'élaboration de solutions agréées GDST. C'est pourquoi GDST 1.0 est déjà disponible pour les entreprises soucieuses d'améliorer la traçabilité de leurs chaînes d'approvisionnement et pour les prestataires en développement de solutions.

Les standards GDST 1.0 constituent **un tournant décisif pour la filière des produits de la mer**. Les entreprises sont confrontées à des exigences commerciales et réglementaires de plus en plus contraignantes en matière de traçabilité. Les standards proposent non seulement l'interopérabilité des systèmes mais également de meilleurs outils d'anticipation et un jeu de règles communes à tous les acteurs. Le déploiement des standards GDST aidera les acteurs du secteur à tenir leurs engagements en matière d'approvisionnement responsable tout en garantissant que leurs investissements futurs dans la traçabilité seront

en phase avec les orientations suivies par leur secteur et les options technologiques validées par ce dernier.

##

Une documentation d'appui accompagne les standards GDST 1.0 : des **fiches explicatives** présentant de façon accessible les standards, le contexte dans lequel ils ont été créés et les questions de fond auxquelles ils répondent ; ainsi qu'un **guide technique de déploiement** destinés aux experts chargés de la mise en place des solutions techniques.

Pour en savoir plus sur les standards GDST ou télécharger la documentation : <https://traceability-dialogue.org/core-documents/gdst-1-0-materials/> ou contacter le secrétariat du GDST : info@traceability-dialogue.org.

##

Février 2020